

Projet pédagogique 2024



Préambule

L'Association Familiale – La Mômérie - association loi 1901 a été créée à l'initiative de parents, en 1978 sur la commune de Fondettes en Indre et Loire (37).

Elle a pour but d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans domiciliés, scolarisés ou ayant des grands parents à Fondettes.

Elle est régie par la législation en vigueur selon les normes de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Une déclaration d'habilitation est faite chaque année.

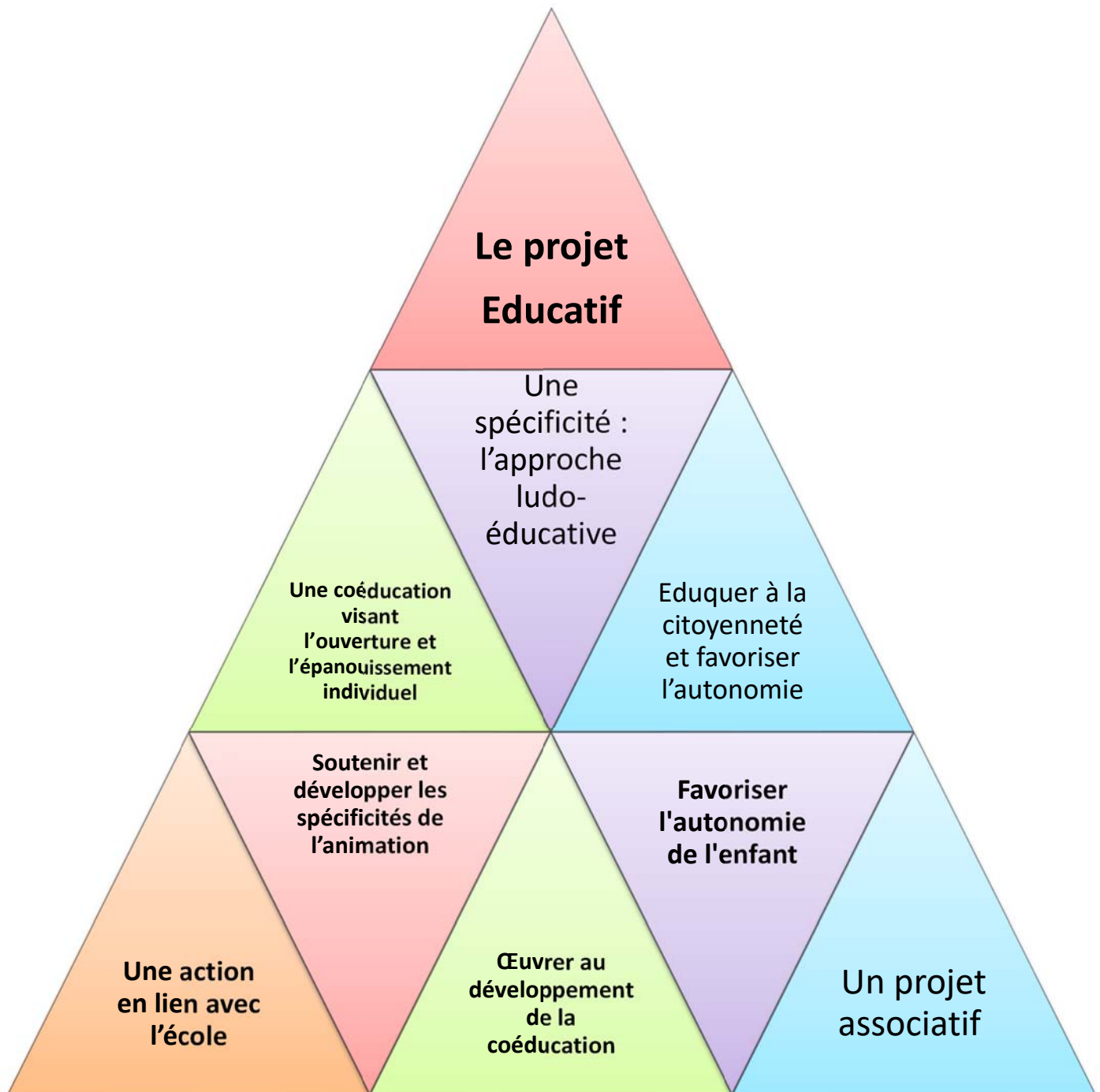
L'Association est représentée par un conseil d'administration dont les membres sont des parents d'enfants fréquentant « La Mômérie ». Le Président de l'Association est l'employeur légal.

Sommaire

Le projet éducatif	p.4
Présentation de l'association	p.5
Présentation des objectifs et des moyens de réalisation	p.6 à 10
Rôle de l'animateur	p.11
Rôle de l'équipe de direction	p.12
Rôle du responsable pédagogique	
Les objectifs et pôles d'accueil des 3- 5 ans	p.13 et 14
Les objectifs et pôles d'accueil des 6- 11 ans	p.15 et 16
Le déroulement de l'accueil Périscolaire	p.17
Le déroulement d'une journée type (Mercredi et vacances scolaires)	p.18

Le projet éducatif

Le projet éducatif présente les objectifs suivants :



Présentation de l'association :

Lieu d'accueil : 50 rue des chaussumiers 37230 FONDETTES

L'association propose 2 secteurs d'activité :

L'Accueil extrascolaire :

Les vacances scolaires :

Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances scolaires, à la semaine durant l'été.

La capacité d'accueil est de 100 enfants pour les moins de 6 ans et de 160 pour les plus de 6 ans.

L'encadrement varie en fonction du nombre d'enfants accueillis.

L'Accueil périscolaire

Les enfants sont accueillis les matins dans les écoles et les soirs à :

-La Mômérie 50 rue des chaussumiers 37230 Fondettes

La capacité d'accueil sur ce site est de 100 enfants de moins de 6 ans et 160 pour les plus de 6 ans.

Répartition des enfants :

- Le pôle 3-4 ans
- Le pôle 5 ans
- Le pôle 6 – 7 ans
- Le pôle 8- 11 ans

Présentation de l'équipe d'animation :

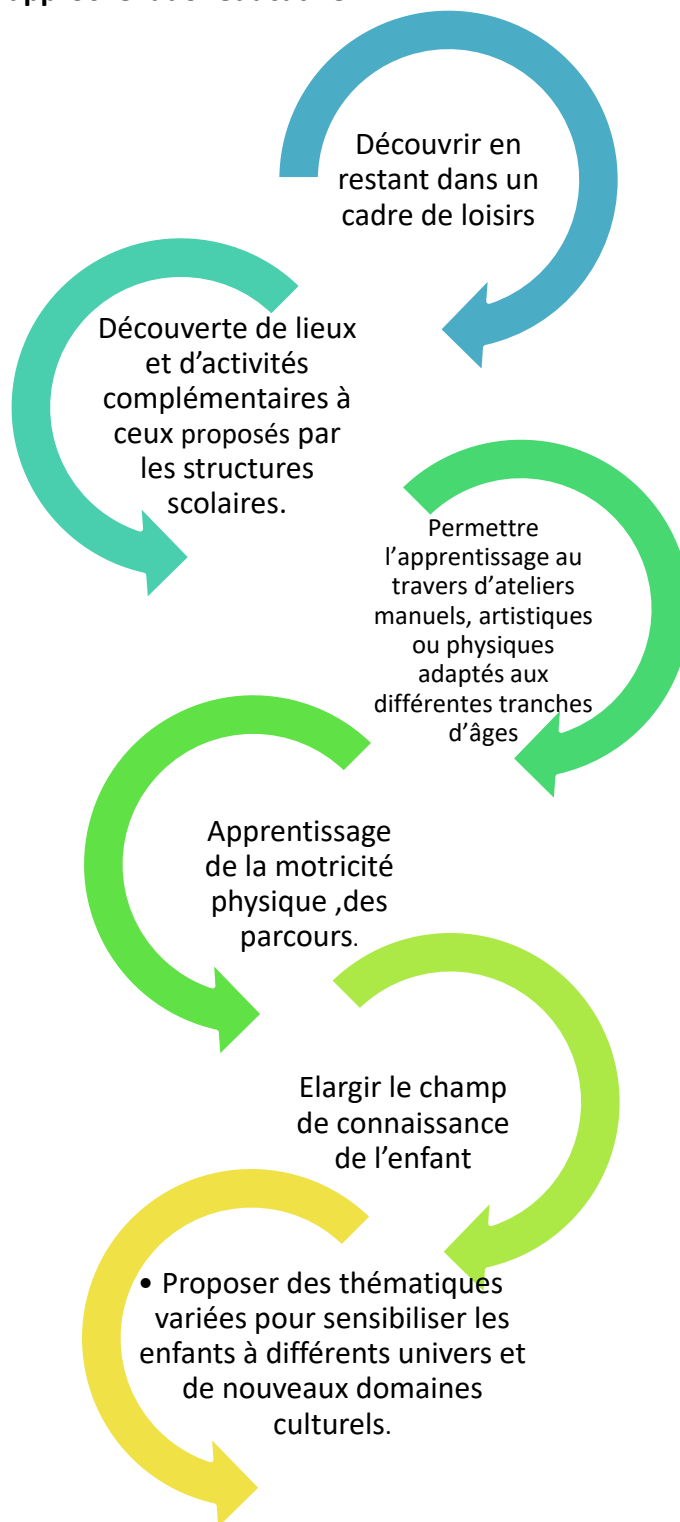
1 directrice

3 responsables pédagogiques

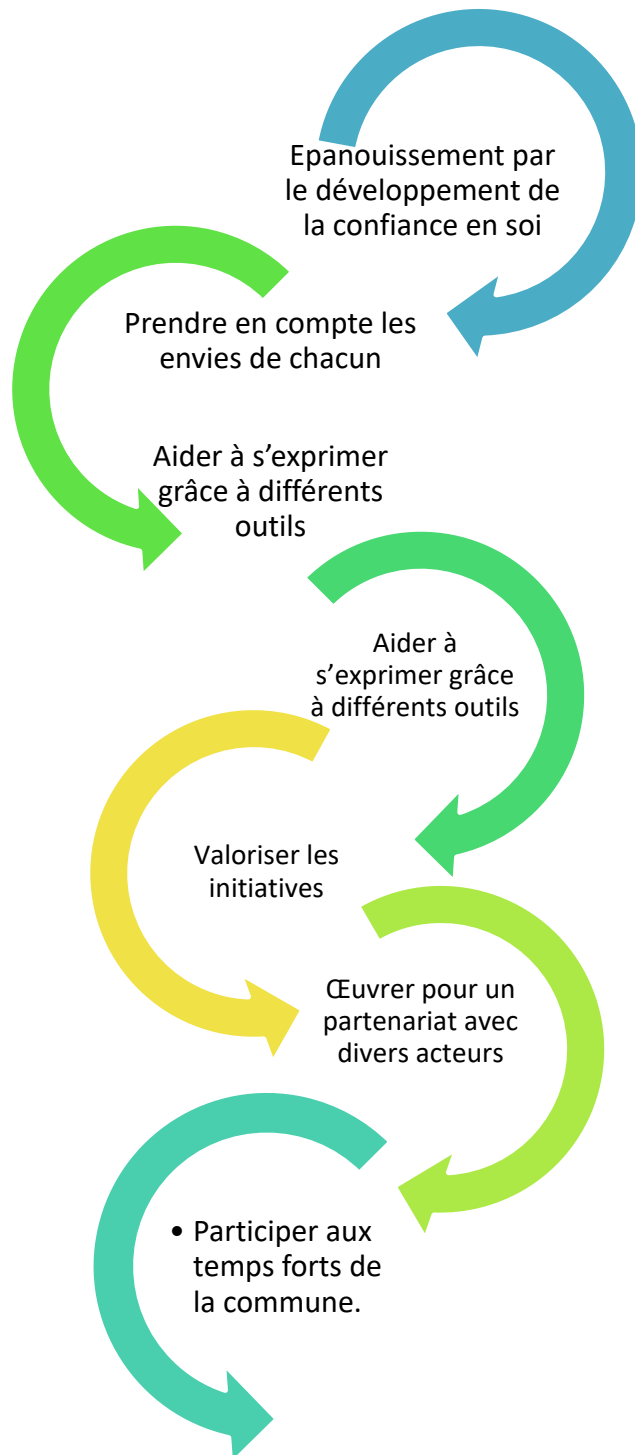
Animateurs titulaires ou stagiaires BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance, DUMI

Présentation des objectifs et des moyens de réalisation

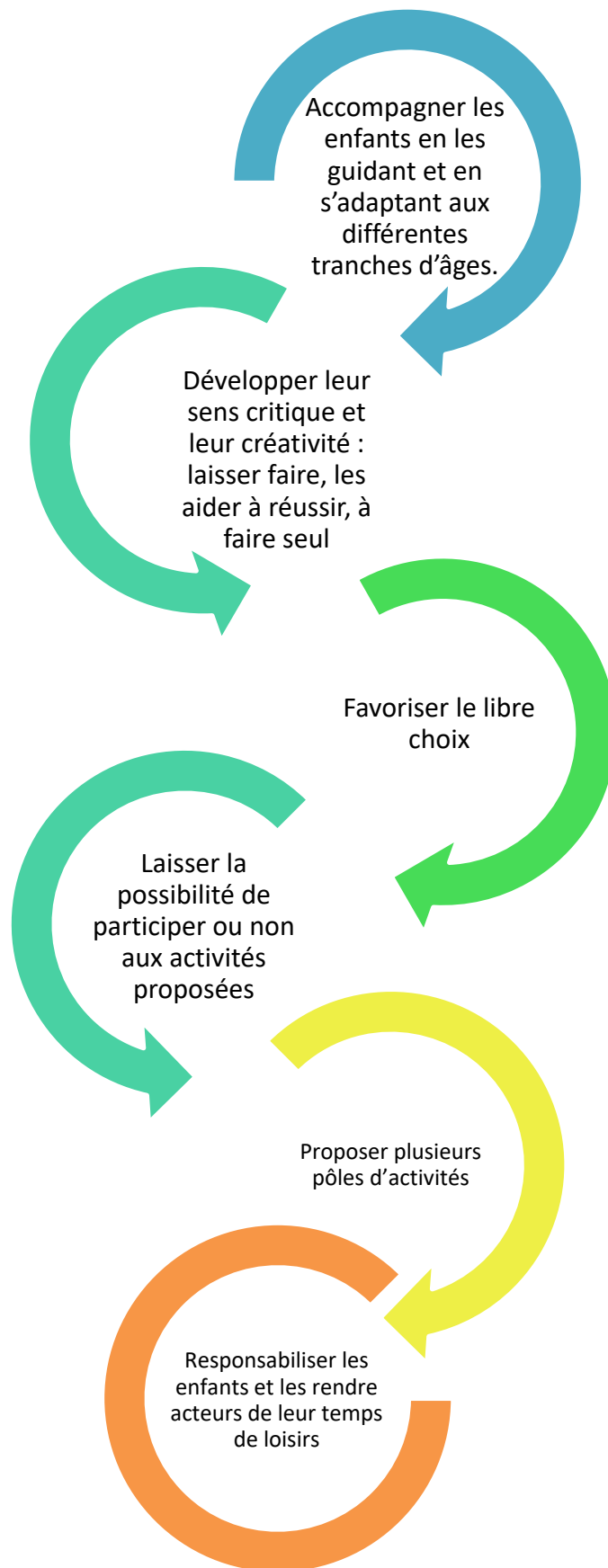
Une spécificité : l'approche ludo-éducative

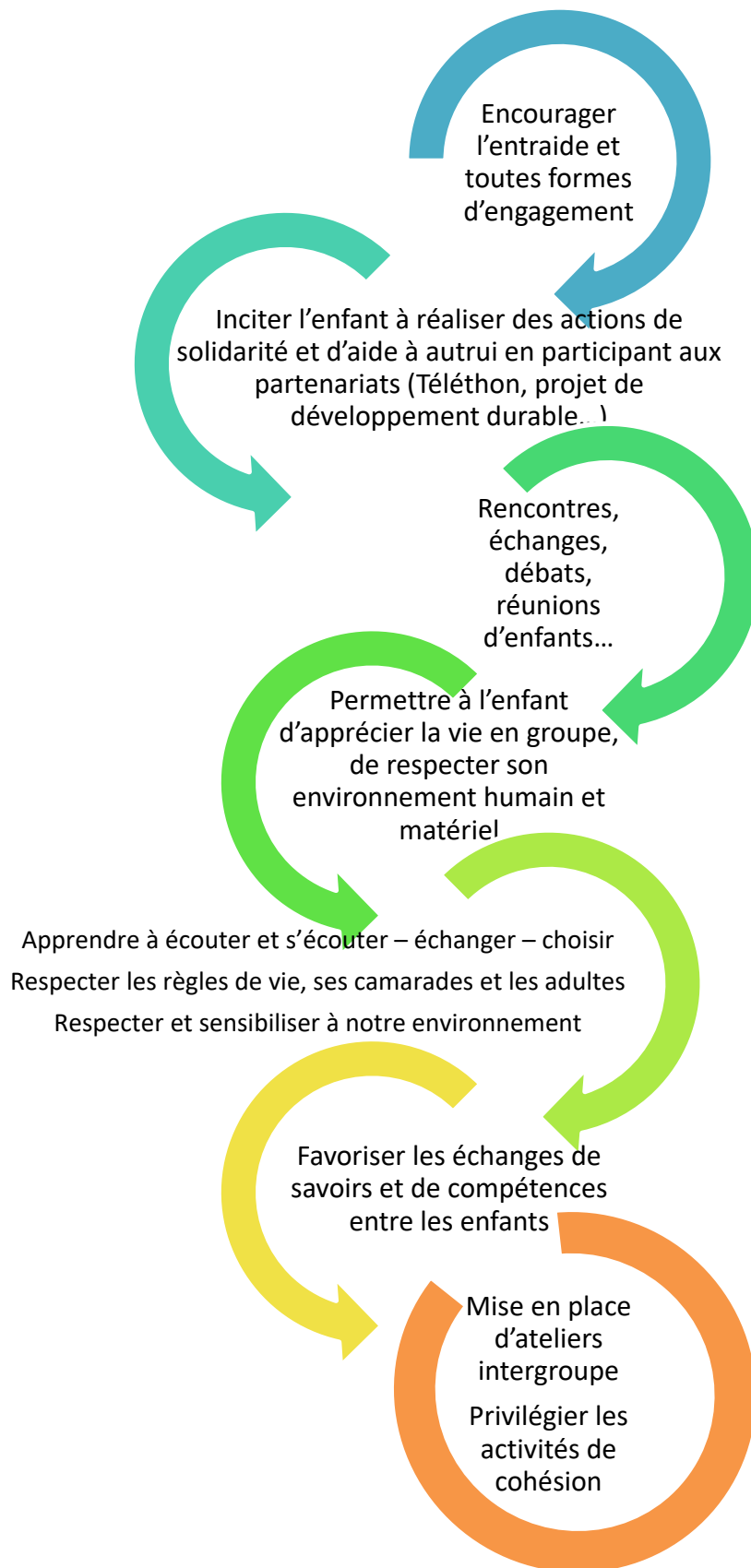


Une coéducation visant l'épanouissement individuel

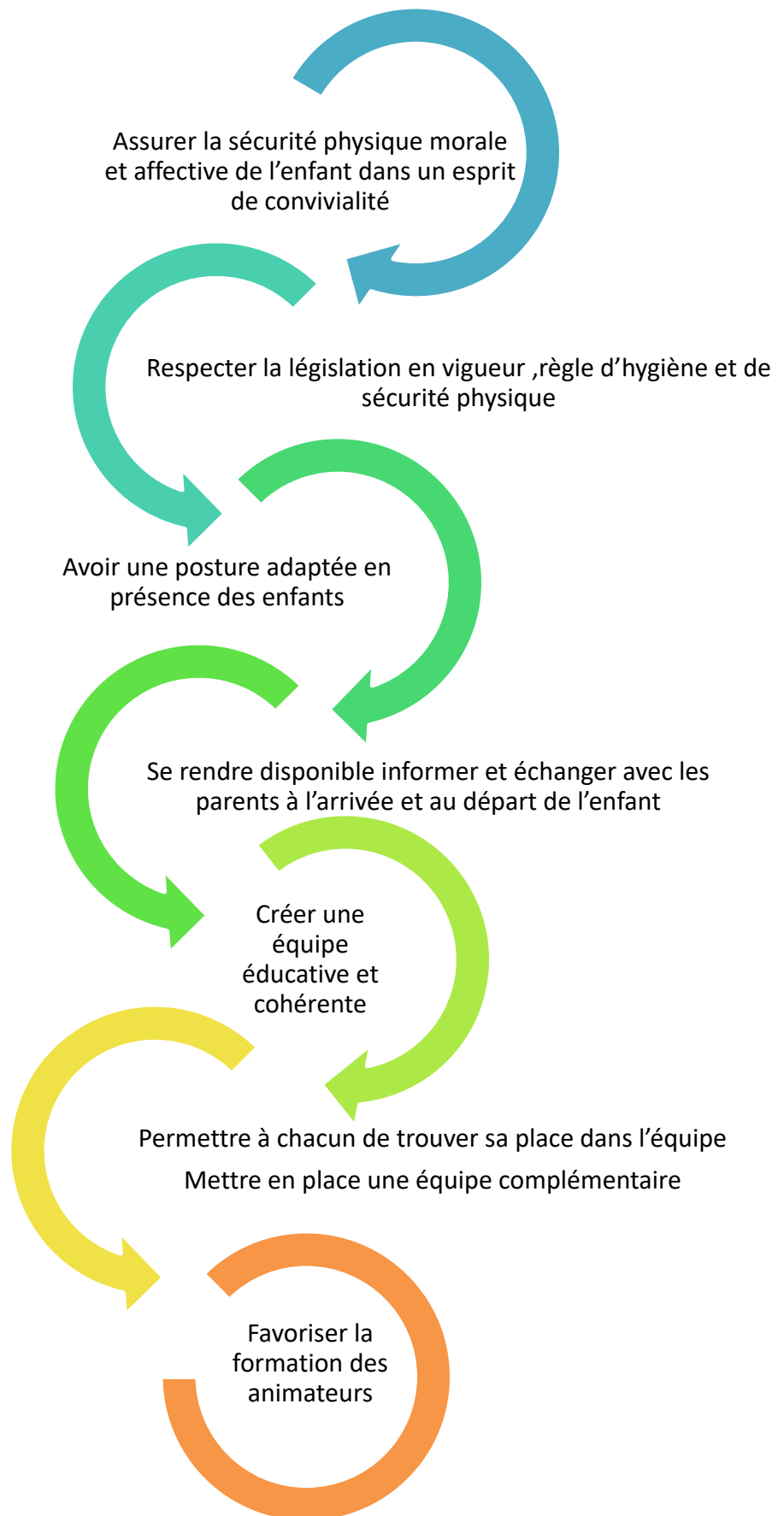


Favoriser l'autonomie de l'enfant





Soutenir et développer les spécificités de l'animation



ROLE DE L'ANIMATEUR

L'animateur est le lien entre l'enfant, les parents et la direction, il est à l'écoute et favorise la communication

En amont	L'animateur participe à l'élaboration du projet pédagogique et d'animation (comprendre la notion de projet) Il travaille en équipe en participant activement aux réunions de préparation. Il met en place un projet d'activités, en préparant les journées en détail
Pendant les temps d'accueil	L'animateur assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant (cf. contrat de travail) Il adapte les activités en fonction du projet pédagogique et du groupe d'âge Il respecte les rythmes de vie de l'enfant Il évalue son action dans le cadre de l'équipe éducative (bilans, auto-évaluations) Il est motivant et motivé Il est à l'écoute des autres Il gère la vie du groupe d'enfants (démocratie, citoyenneté...) Il partage ses compétences et travaille en équipe (animateurs et directeurs)
Après	L'animateur établit un bilan de ses activités et du séjour avec le responsable pédagogique Il participe au rangement et à l'inventaire du matériel

ROLE DE L'EQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction est garante du projet pédagogique, établi à partir du projet éducatif de l'œuvre organisatrice, dans sa mise en place et dans son suivi.

En amont	La direction est à l'initiative du projet pédagogique, notamment en ce qui concerne la rédaction des objectifs généraux Elle recrute les animateurs de son équipe Elle apporte un soutien aux animateurs dans leur projet Elle assure l'organisation matérielle partielle du séjour (matériel pédagogique, réservation d'intervenants...)
Pendant les temps d'accueil	Elle assure les fonctions générales d'administration : fichiers enfants, animateurs, état de présence, organisation matérielle Elle suit les projets, évalue les animateurs, mène les réunions. Elle accompagne les animateurs dans la mise en place des projets
Après	Elle présente un bilan du séjour au conseil d'administration.



Objectifs pédagogiques spécifiques aux enfants de 3- 4 ans

- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et de curiosité.
- Permettre à chacun de trouver sa place
- Permettre à l'enfant de s'impliquer dans les différents espaces.
- Sensibiliser au respect des autres et de soi - même.

MOYENS MIS EN OEUVRE

- ... En aménageant différents espaces. Espace calme pour la lecture, le repos, des coins jeux. Les espaces restent modulables.
- ... En mettant en place différents ateliers individuels ou collectifs et en donnant la possibilité à l'enfant de choisir entre plusieurs activités variées. Les activités doivent être adaptées à chaque tranche d'âge et à chaque individu.
- ... En instaurant des moments de paroles collectifs ou des moments d'échanges.
- ... En laissant l'enfant faire ses propres choix et les assumer.
- ... En mettant en place des pictogrammes simples et concis avec les enfants pour une meilleure prise en compte des règles de vie.
- ... En impliquant les enfants dans la mise en valeur des différents espaces.

Des espaces spécifiques adaptés et attribués aux enfants de 3 et 4 ans.

Le pôle des 5-6 ans

Une grande salle commune.
Salles d'activités
Atelier (peinture, terre, encre...)
Salle de détente (banquettes, livres)
Coins aménagés (dînette, poupées, jeux de construction)
Un dortoir
Un restaurant
Un espace clos extérieur réservé aux petits.
Une patageoire (juillet et août)
Ces espaces permettent de privilégier les petits groupes et d'offrir aux enfants un plus grand choix d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Des espaces spécifiques adaptés et attribués aux 5 et 6 ans favorisant l'activité de l'enfant, sa conquête d'une plus grande autonomie et sa sécurité affective.
Une grande salle commune.
Salles d'activités
Atelier (peinture, terre, encre...)
Coins aménagés (dînette, poupées, garage établis de menuiserie...)
Salle expression (tapis, musique, tableau, castelet)
Un restaurant
Un espace extérieur
Une piscine (juillet et août)
Ces espaces permettent de privilégier les petits groupes et d'offrir aux enfants un plus grand choix d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'espace de vie.

L'organisation de l'espace est importante dans l'accueil de loisirs. S'il est organisé pour que l'enfant se l'approprié, il va favoriser la naissance d'activités, l'envie de découvrir, de manipuler, de construire, de jouer...



Le pôle des 7-8 ans.

L'espace de vie :

Une grande salle aménagée de plusieurs espaces de jeux.

Ces espaces favorisent les petits groupes et permettent aux animateurs d'accompagner les enfants individuellement.

L'enfant a besoin de découvrir un nouvel univers, d'expérimenter de nouvelles textures. L'animateur lui donne envie de faire seul.

Les enfants choisissent leurs ateliers en fonction de leurs envies. Ils aiment partager leurs passions, raconter leur quotidien, c'est une tranche d'âge toujours en demande.

Les enfants sont répartis dans plusieurs salles. Cette organisation favorise l'aménagement des salles et la mise en place d'activités adaptées à chaque tranche d'âge.



Le pôle des 9 - 11 ans

L'espace de vie :

3 salles sont à disposition des enfants :

Une salle détente : jeux de société , des jeux variés sont à disposition des enfants ; jeux de collaboration, d'énigmes, d'aventure...

Une salle de regroupement pour des ateliers arts plastiques tels que de l'origami, des créations individuelles...

Dans la structure, les 9 – 11 ans sont les plus grands. Ils donnent aux autres enfants l'envie de grandir.

- En partageant des journées exceptionnelles (inter groupe – inter centre – inter générationnel)
- En découvrant de nouvelles activités sportives (le base-ball, le badminton, le rugby...)
- En rédigeant les règles de vie ensemble.

Les espaces communs aux 6-11 ans

Les jeux du couloir :

Ces espaces ont été aménagés comme des lieux de vie où l'on peut jouer, partager avec les plus jeunes :
Le babyfoot, des jeux d'adresse en bois ...

Les espaces extérieurs sont aménagés de façon ludique dans un espace suffisamment grand pour permettre de grands jeux extérieurs. Des structures de jeux sont à la disposition des enfants.

Une régie sport : un grand choix de matériel des jeux de raquettes, de ballons, d'équilibre, des vélos et trottinettes est disponible pour les enfants.

L'espace de restauration :

Deux grandes salles de restauration accueillent les enfants de 3 à 11 ans :

Un espace pour les 3-4 ans avec un mobilier adapté, les 5 ans peuvent aussi y déjeuner.

Une grande salle de restauration pour les 5-11 ans avec un self.

4 salles mixtes pour les -6 /+ - ans :

- Une salle atelier/ bricolage : équipée de tables et de tabourets avec armoire de rangement pour tout le matériel mais aussi du matériel lié à la sculpture (argile, pâte fimo, pâte à sel) mais aussi de jardinage (dépoter, repoter, planter etc)
- Une salle expression : comprenant un castelet de marionnettes, un miroir pour des ateliers théâtres ou de danses, des tapis de sol, un espace déguisement, un lieu pour écouter de la musique
- Une salle atelier création : des activités coutures, bracelets perles, origami, atelier pâte fimo...
- Une salle détente : coin lecture avec fauteuils et tables basses, une salle où les enfants pourront se retrouver pour discuter / échanger, lire, écouter une histoire, se relaxer. Les enfants disposent de jeux en bois, de jeux calmes (échecs, dames, jeux de cartes etc)

Ces temps d'ateliers permettront la mixité au sein des groupes de + de 6 ans et favoriseront la coopération, le partage et l'échange pendant les différents temps de la journée.

Les responsables pédagogiques veilleront à la répartition des animateurs dans les espaces et à la diversité des propositions d'activités.

Organisation de l'accueil Périscolaire.

Accueil du matin :

L'accueil du matin s'effectue dans les écoles à partir de 7h15 et jusqu'à 8h30.

L'accueil à l'école maternelle Camille Claudel :

Les enfants sont accueillis dans (la bibliothèque) et encadrés par 2 animatrices/teurs.

L'accueil à l'école élémentaire Gérard Philippe :

Les enfants sont accueillis dans le réfectoire de l'école et encadrés par 2 animatrices/teurs

L'accueil à l'école primaire Françoise Dolto :

Les enfants sont accueillis dans le réfectoire de l'école et encadrés par 2 ou 3 animatrices/teurs

Déroulement de l'accueil du matin :

7h15	Installation et accueil des premiers enfants et des parents
De 7h15 à 8h15	Mise en place de jeux de société, puzzle, lecture, petits activités calmes, câlins.
8h15 – 8h20	Rangement et répartition par classe
8h20 – 8h30	Accompagnement dans les classes

Déroulement de l'accueil du soir :

16h30 – 16h40	Accueil et pointage des enfants dans les écoles
16h40 – 17h00	Retour en bus jusqu' à la Mômérie
17h00 – 17h20	Arrivée à la Mômérie Les enfants déposent leur sac et leur vêtement Lavage des mains Distribution du goûter
17h20 – 18h45	Les enfants sont répartis par petits groupes dans les différentes salles ou à l'extérieur. Chez les 3-4 ans : A l'intérieur : Des petits ateliers sont proposés aux enfants : jeux de société, de motricité, d'éveil, lecture de conte... A l'extérieur : des jeux de ballons, les trottinettes, jeux de cohésion...et bien sûr les structures de jeux ou bac à sable ; un animateur présent au niveau des structures de jeux. Chez les 5- 11 ans : A l'intérieur : Des petits jeux sont proposés aux enfants : jeux de société, de motricité, d'éveil, lecture de conte, les jeux du couloirs... A l'extérieur : les jeux de ballons, de raquettes, jeux sportifs, équilibre, et bien sûr les structures de jeux ; un animateur présent au niveau des structures de jeux.

Le temps périscolaire est un temps d'échange, un temps où les enfants ont besoin d'attention même si parfois ils restent peu de temps. Les animateurs jouent avec les enfants et prennent le temps de discuter, de s'installer avec eux autour d'une table ou sur les tapis de jeux.

Journée type des mercredis et vacances scolaires

De 7h15 à 9h00 : accueil échelonné des enfants.
Maison des petits Accueil par l'entrée principale (SAS1), les parents rentrent dans la structure munis de leur badge, ou peuvent sonner , et un animateur vient leur ouvrir. - 1 animateurs/trices à 7h15 - 2 animateurs/trices à 8h - 1 animateurs/trices à 8h30 - 1 responsable pédagogique à 8h30 Accueil échelonné des enfants, l'animateur le rassure et est attentif à la séparation entre l'enfant et le parent. Les enfants sont répartis dans les différentes salles et l'animateur/trice propose des ateliers pour un réveil en douceur.
Maison des moyens – grands : Accueil par l'entrée principale (SAS1), les parents rentrent dans la structure munis de leur badge, ou peuvent sonner , et un animateur vient leur ouvrir. 2 animateurs/trices à 7h15 1 animateur/trice toujours présent dans les salles des grands 1 animateur/trice des moyens pour accueillir les enfants dans le SAS et les accompagner dans la salle. Arrivée du reste de l'équipe à 8h puis à 9h. 1 responsable pédagogique à 8h. 1 responsable pédagogique à 9h. Accueil échelonné des enfants, l'animateur le rassure et est attentif à la séparation entre l'enfant et le parent. Les enfants sont répartis dans les différentes salles et l'animateur/trice lui propose des ateliers pour un réveil en douceur.
De 9h00 à 11h30 : activités, jeux intérieurs et extérieurs
Dojo, sortie
Baignade en fin de matinée (séjour d'été)
De 11h30 à 11h45 : rangement des activités, passage aux toilettes et lavage des mains.
De 11h45 à 13h00 : repas
Ambiance conviviale
Les enfants prennent le temps de goûter et de partager un temps de discussion
De 13h00 à 14h00 : temps calme
Une première partie avec un temps de lecture, d'écoute musicale
Une deuxième partie autour de jeux de société calmes, de dessin
De 13h00 à 15h00 : sieste pour les plus petits.
L'animateur favorise l'endormissement : chanson et musique douce , histoires...
Réveil échelonné
De 14h15 à 16h00 : activités
Temps forts : grands jeux – sorties - baignades
Ateliers artistiques – expression corporelle
De 16h00 à 16h30 : goûter
Temps de bilan de journée avec les enfants
De 16h30 à 18h30 : départ échelonné des enfants
Accueil des parents - retour individuel – temps d'information
18h30 : fermeture du centre. (Vacances scolaires)
18h45 : fermeture du centre. (Mercredis)